

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$4.00
do do trimestre... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Publicité... \$0.10
... \$0.05
... \$0.05
... \$0.05

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

Ottawa et Hull, 7 Janvier 1884

COURRIER

Le délégué apostolique était à Trois-Rivières lundi. Il n'a pas eu de réception officielle.

Si nous en croyons ce qui s'écrit dans la presse québécoise, nous sommes aussi loins que jamais de la paix religieuse. Nous en avons pourtant bien besoin, hélas!

On croit que l'honorable M. Mousseau va abandonner incessamment le poste du premier ministre pour accepter la place de juge de la Cour Supérieure à Joliette ou à Rimouski.

Son Excellence le gouverneur général, Lady Lansdowne et leur suite partiront demain matin pour Toronto. Son Excellence et Lady Lansdowne seront les hôtes de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robinson.

La Patrie est d'avis qu'une défaite comme celle de M. Lusignan dans le quartier Wellington honore celui qui l'a soufferte. Elle le félicite même de son sort. Il est douteux que M. Lusignan soit du même avis.

La notation pour la mairie et pour les élections d'échivins se poursuit avec activité; mais à l'heure où nous mettons sous presse le résultat du scrutin n'est pas encore connu. Chaque parti réclame la victoire.

Il est certain que M. James G. Ross, le millionnaire de Québec, va être fait sénateur en remplacement de feu M. Price.

Encore un exemple du French Domination, puisque le nouveau Sénateur représentera une division presque entièrement française. Le Globe va-t-il protester?

Le Canada d'Ottawa vient d'entrer dans sa sixième année d'existence. Seul organe de nos concitoyens dans la province d'Ontario, notre confrère a droit à toutes nos félicitations pour le passé et à nos meilleurs souhaits pour l'avenir. Nous lui offrons bien cordialement les uns et les autres—La Minerve.

Un grand nombre de citoyens d'Ottawa se sont rendus, samedi, à la gracieuse invitation de Leurs Excellences le marquis et la marquise de Lansdowne d'assister à un at home, samedi après-midi à Rideau Hall. Les amusements n'ont pas manqué. Il y a eu tournoi au jeu de galeis, exercices au patin, et glissades en traîneau. Leurs Excellences n'étaient pas les moins empressées à prendre part aux amusements. Lord Lansdowne paraît déterminé à suivre l'exemple de son prédécesseur le marquis de Lorne et à favoriser les amusements propres à nos hivers canadiens.

CALENDRIERS

Les calendriers du diocèse d'Ottawa, seuls approuvés par Monseigneur l'Évêque sont en vente aux bureaux du Canada, 524 rue Sussex. Prix de l'exemplaire 5 centimes. Ce calendrier donne l'indication de fêtes particulières au diocèse d'Ottawa, et autres renseignements de la plus haute importance.

LE COLONEL LAMONTAGNE

Le colonel Lamontagne vient de s'installer en cette ville comme commandant du district militaire No. 4. Ce district comprend la ville d'Ottawa et les comtés avoisinants depuis Gananoque jusqu'à Hawkesbury.

Le nouveau commandant est le type du soldat. Il s'est voué depuis l'âge de dix-sept ans à l'étude de l'art militaire. Il a passé par tous les grades pour arriver finalement au poste élevé de sous-adjudant-général. Il doit son avancement à son mérite seul.

Le colonel Lamontagne nous arrive de Montréal où il a séjourné durant les trois dernières années comme commandant du district militaire No. 6. Il y a acquis une légitime popularité qui s'est traduite, samedi, par un grand lunch, qui lui a été donné au restaurant Victor. A ce lunch assistaient les principaux officiers du district que tous se sont accordés à saluer avec plaisir la promotion du colonel Lamontagne.

Le Globe aurait manqué à ses instincts de francophobe s'il ne s'était empressé de protester contre la nomination de M. Lamontagne. Un Canadien-français élevé à un poste militaire dans la province d'Ontario, quelle horreur! N'est-ce pas un envahissement de nature à mettre en péril tout l'élément saxon du pays? Après cela, les Anglais n'ont qu'à se bien tenir!

En justice pour le Mail et le Montreal Gazette, nous devons dire que ces journaux ont vivement relevé le langage du Globe. Ce journal fanatique qui depuis trente ans ne cesse de manger du français. Ils ont fait remarquer combien il serait absurde de faire repousser l'avancement militaire sur de simples considérations de race, et de demander à celui qui porte l'épaulette et qui défend loyalement le drapeau commun s'il a du sang français, irlandais, anglais ou écossais dans les veines.

Ne serait-il pas temps pour le Globe de renoncer à son titre de journal libéral avec des idées aussi étroites, aussi mesquines et aussi contraires à l'intérêt général?

LES CATASTROPHES

Le télégraphe nous apporte tous les jours la nouvelle de quelque nouveau désastre, sous forme soit d'accident de chemin de fer, soit de conflagration. L'année s'ouvrirait à Toronto par la mort de 25 personnes employées sur un chemin de fer, et aujourd'hui les dépêches nous apprennent que le couvent de l'Immaculée Conception, tenu par les sœurs de Notre Dame, à Belleville, Illinois, est devenu la proie des flammes dans la nuit du quatre au cinq janvier. Le couvent contenait soixante pensionnaires, jeunes filles âgées de dix ans et plus. Comme la chose arrive généralement dans des circonstances semblables, la panique s'est emparée des élèves et des institutrices. Une quarantaine de jeunes filles ont réussi à s'échapper en sautant par les fenêtres, mais les autres se sont tuées en tombant ou ont péri dans les flammes.

Les morts sont au nombre de vingt-sept, vingt-deux élèves et cinq religieuses, au nombre desquelles sont la révérende mère supérieure, sœur Marie Saint-Jérôme, et les sœurs Agnelia et Edwina.

L'ACTE DES LICENCES

Dans la prochaine Gazette Officielle sera publiée la liste des districts territoriaux dans les limites desquels l'acte des licences adopté par le parlement fédéral sera mis en vigueur. Dans Ontario on suivra probablement la division actuelle des comtés à l'exception du territoire d'Algoma. Cinq villes dans la province formeront des districts séparés. La même règle pour la division des districts sera appliquée dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, et l'île du Prince Édouard. Les villes de Saint-Jean et d'Halifax formeront des districts séparés. Dans la Colombie Anglaise et le Manitoba les districts de licence seront déterminés par les divisions électORALES.

LE CENS ELECTORAL

La loi sur le Cens électoral, qui sera présentée à la prochaine session, donnera le droit de voter au locataire qui paie \$2.00 de loyer tous les mois, \$6.00 tous les trois mois, et \$12.00 tous les six mois, pourvu qu'il ait occupé la maison pendant un an.

La qualification foncière dans les comtés sera de \$150.00. Tout pêcheur qui possèdera un bateau ou des instruments de pêche valant \$150.00 aura le droit de voter.

Les fils de cultivateur travaillant avec leur père, ou leur mère, si le père est décédé, auront pareillement le droit de voter si la propriété sur laquelle ils travaillent vaut plus de \$150.00.

CANAL DE PANAMA

M. F. de Lesseps apporte une bonne nouvelle à ses confrères: les travaux de terrassement, de nivellement et de percement sont commencés sur toute la ligne du futur canal interocéanique. Les chantiers sont en pleine activité; les travailleurs nègres, venus des Antilles, abondent et accomplissent leur besogne avec un entrain et une énergie qui pliquent d'abord le mode de rémunération adopté: les terrassiers sont payés, non pas à la journée, mais à la charge, c'est-à-dire suivant la quantité de matériaux déblayés. Ils gagnent ainsi de cinq à six francs par jour. Une circonstance qui maintiendra l'activité signalée, ce sont les excellentes conditions sanitaires obtenues grâce à des soins persévérants.

On a voulu que tous les chantiers fussent abondamment pourvus d'eau excellente; on a organisé un service médical approprié; on a installé une ambulance et un hôpital. L'effet de ces mesures n'a pas tardé à se faire sentir. M. de Lesseps dépose sur le bureau une statistique médicale qui prouve que la mortalité parmi les ouvriers du canal est moins élevée que dans tous les chantiers de terrassement, sans en excepter ceux de l'Europe. La compagnie du canal de Panama ne s'honore pas seulement en agissant de la sorte, elle pratique intelligemment ses intérêts; il est évident, en effet, que plus les chantiers seront salubres, plus grande sera l'affluence des travailleurs, mieux vaudra le travail et plus vite s'achèvera le péage.

Le lieutenant Heward, des gardes du gouverneur-général, a été nommé commandant de la nouvelle école de cavalerie et a reçu instruction de rejoindre son bataillon à Québec.

M. McCullough, manufacturier de chaussures, de cette ville, a reçu du chef de police de Boston la nouvelle que son fils E. W. McCullough, avait été tué par un train de chemin de fer près de Boston. Le jeune McCullough était âgé d'environ vingt ans et était employé dans une pharmacie.

LES COURSES EN RAQUETTES

Dans la course en raquette de mille, samedi, ont pris part les membres des clubs de raquettes de Montréal et Ottawa. Le premier prix consistait en une coupe en argent, et le second prix en un épingle pour foulard. M. Wm. L. d'Ottawa, a gagné le premier prix et M. E. Martin-au, aussi d'Ottawa, le second prix.

Dans une course ouverte aux membres du club de raquettes d'Ottawa, M. J. Q. Brown, d'Ottawa, a remporté le premier prix qui consistait en une médaille en argent. Cette course était d'un mille.

Dans une autre course ouverte aux membres des clubs de raquettes de Montréal et Ottawa, le premier prix consistait en une médaille en or, le second prix en un épingle en or. Le premier prix a été gagné par M. O. Saint-Denis de Montréal, et le second par M. A. S. Fabre aussi de Montréal.

VARIÉTÉS

Dans un restaurant. Un consommateur goûte de tout à la fois et fait une grimace qui ne laisse aucun doute sur son fâcheux.

— Garçon, combien de temps avez-vous vos œufs? — Mais, monsieur, jusqu'à ce qu'on les mange!

Un voleur de vingt-cinq ans en police correctionnelle: — Comment, à votre âge, au début de la vie, vous avez ça?

Le prévenu (fondant en larmes): — Si vous saviez, mon bon juge! Pas de travail, pas d'emploi, tous les jours comme un oiseau sur une branche!

Le juge. — Ne cherchez pas à tromper le tribunal! Quand un oiseau est sur une branche, il ne vole pas!

Un caporal expliquant à des conscrits le cérémonial des usages militaires et supérieurs. Sauts, paroles, gestes commandés, et interdits.

Un auditeur. — Quelle peine pour avoir traité un chef d'incivilité? — Huit jours de salle de police. — Pourquoi pas un chef est un homme becille? — Aucune, il est permis de penser tout ce que l'on veut. — En ce cas, caporal, je pense que vous êtes un imbécile, rappelez le jeune soldat, tout hureux d'avoir trouvé l'occasion d'exprimer sa sensibilité sans en courir une seule peine.

NOUVELLES DE JOSÉ BILLINGS

Newport, R. I. Août 11, 1880. Chers Amers — Je m'efforce de vous priver ici tous l'air sucré de l'océan, et souffrant depuis plus d'un an d'une maladie de foie on m'a prescrit l'usage des Amers Indigènes. J'en ai obtenu un résultat, et je suis veuilleux. Les Amers Indigènes ont un grand succès et je ne crains pas de le proclamer. Votre tout dévoué JOSÉ BILLINGS.

PERDU

De la Cathédrale au No. 384 rue Saint-Patrice, une colerette en fourrure noire. La personne qui la rapportera chez M. Bédé, 384, rue Saint-Patrice, sera immédiatement récompensée.

UNE CURE MONSIEUR

Je, soussigné déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé tous les remèdes possibles, mais sans succès. En voyant l'annonce de la "Valeria" dans le "Globe", j'eus une curiosité de m'en servir. J'ai acheté une boîte chez M. Lavoie, 110, rue Saint-Patrice, et j'ai commencé à l'utiliser. C'est M. Lavoie qui m'a conseillé de la prendre, et il pourra attester que j'étais alors, il y a environ six mois, complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle a suffi à me rendre ma chevelure d'antérieurement, un peu plus claire et plus épaisse. Les cheveux étaient plus fins et plus courts que ceux que je ne connaissais pas, mais ils étaient devenus plus nombreux et plus épais. Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Anne, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte. PIERRE DANIEL, Montréal, 23 Juillet 1883.

En vente chez C. O. Duce, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

LES COURSES EN RAQUETTES... 25 Cts. LA PAIRIE... BANQUEROUTE... 25 Cts. LA PAIRIE... RUE SPARKS.

ROBES DE S. FFL S! ROBES DE CUFFLES!!

AVIS PUBLIC... LA BOUTEILLE... PRIX. 25 cts. LA BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER, Ottawa.

LES COURSES EN RAQUETTES... CABLE... MONTREAL.

LES COURSES EN RAQUETTES... MONTREAL.

LES COURSES EN RAQUETTES... MONTREAL.